



HAL
open science

Fiefs et “bourgs pourris” électoraux dans les Alpes-Maritimes aux débuts de la III^e République (1870-1900)

Henri Courrière

► **To cite this version:**

Henri Courrière. Fiefs et “bourgs pourris” électoraux dans les Alpes-Maritimes aux débuts de la III^e République (1870-1900). Terres d’élections. Les dynamiques de l’ancrage politique, 1750-2006, Presses Universitaires de Rennes, 2014. hal-03644144

HAL Id: hal-03644144

<https://hal.science/hal-03644144>

Submitted on 18 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fiefs et « bourgs pourris » électoraux dans les Alpes-Maritimes aux débuts de la Troisième République (1870-1900)

Henri COURRIERE, docteur en histoire, professeur certifié d'histoire-géographie, chercheur associé au Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (EA 1193, Université de Nice Sophia-Antipolis)

Le 10 février 1882, quelques jours avant la tenue d'une élection législative partielle dans la circonscription de Grasse, le *Courrier de Nice* publie en première page la plaisanterie suivante :

« Quand on rencontre, sur les boulevards de Paris, un homme riche et ne sachant que devenir, ou un blackboulé politique tourmenté par la nostalgie des couloirs et des tripotages financiers, on lui dit immédiatement :

« - Allez donc vous faire nommer député dans les Alpes-Maritimes.

« - Mais je n'y connais personne.

« - Oh ! si vous avez beaucoup d'argent !

« - Mais c'est que je n'entends rien non plus à la politique ; et je distingue à peine Gambetta de Rochefort.

« - Bah ! si vous avez beaucoup d'argent !

« Il prend le train, non sans s'être fait précédé de beaucoup d'argent, et, en entrant en gare, il apprend qu'il a été nommé par acclamation et à l'unanimité¹. »

Dès le début des années 1880, les Alpes-Maritimes jouissent ainsi d'une réputation de « bourg pourri », territoire politique dont les électeurs n'hésitent pas à se vendre au plus offrant. De fait, nombre de députés du département, de 1870 à 1900, n'en sont pas originaires et plusieurs d'entre eux n'hésitaient pas en effet à user largement de leur fortune personnelle à des fins électorales. Parallèlement, les Alpes-Maritimes comptent plusieurs fiefs électoraux, circonscriptions détenues et dominées politiquement par une même personne durant de longues années².

¹ *Le Courrier de Nice*, 10 février 1882.

² BASSO Jacques, *Les élections législatives dans le département des Alpes-Maritimes de 1860 à 1939. Éléments de sociologie électorale*, Paris, LGDJ, 1968 ; COURRIERE Henri, *L'État, la nation et la petite patrie. La vie*

Les Alpes-Maritimes permettent dès lors d'analyser les mécanismes du clientélisme républicain, comme les stratégies mises en œuvre par les élus pour construire et contrôler un territoire politique dans les années 1870-1900³. Il s'agit en effet d'un moment de forte mutation de la société politique française, caractérisé par l'apparition de nouveaux types de notables et de fiefs⁴. Dans ce contexte, les Alpes-Maritimes, département périphérique au sein du territoire national et dont une grande partie, l'ancien comté de Nice, a été récemment intégrée à la France, permettent de comprendre les modalités d'instauration de ces fiefs et bourgs pourris aux débuts de la Troisième République et, au-delà, d'éclairer les liens entre personnalité et territoire politique au cours de cette période. Quels étaient les rapports entre fiefs et bourgs-pourris ? Comment fonctionnaient et interagissaient-ils ? Que nous apprennent-ils sur la démocratisation de la société politique à la fin du XIX^e siècle ? Comment, enfin, ont-ils évolués et en fonction de quels facteurs ?

Pour répondre à ces questionnements, nous étudierons tout d'abord la mise en place et le fonctionnement des fiefs et des bourgs pourris dans le département. Nous nous pencherons ensuite sur l'émergence de nouveaux types de domination politique au cours des années 1880. Nous verrons enfin les différentes remises en cause et recompositions du système politique départemental, appuyé sur les fiefs, à l'orée des années 1890.

I : Mise en place et fonctionnement des fiefs

A : Les « patrons » des fiefs : biographies et parcours politiques

Les premières années de la décennie 1870 sont politiquement trop agitées dans les Alpes-Maritimes pour permettre l'apparition de fiefs aussitôt après la chute du Second Empire. Surtout, le mode de scrutin, départemental et de liste, rend difficile l'appropriation d'une circonscription par un seul homme. Ce n'est donc qu'en 1874-1876, avec l'instauration

politique à Nice et dans les Alpes-Maritimes de 1860 à 1898 : genèse d'un département français, thèse de doctorat en histoire, Université de Nice, 2008.

³ Sur la question du clientélisme, cf. BRIQUET Jean-Louis, *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin, 1997 ; GARRIGOU Alain, « Clientélisme et vote sous la III^e République », in BRIQUET Jean-Louis, SAWICKI Frédéric (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998, p. 39-74 ; MONIER Frédéric, *La politique des plaintes. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Édouard Daladier (1890-1940)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007. Pour le renouvellement des études consacrées au métier politique, cf. PHELIPPEAU Éric, *L'invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République*, Paris, Belin, 2002 ; JOANA Jean, « Par-delà les notables. Une socio-histoire des espaces politiques locaux sous la III^e République en question », in DELOYE Yves, VOUTAT Bernard (dir.), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin, 2002, p. 137-154 ; OFFERLE Michel (dir.), *La profession politique, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999.

⁴ BERSTEIN Serge, WINOCK Michel (dir.), *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Seuil, 2002, p. 278-283, p. 398-400.

du scrutin uninominal, qu'émergent deux personnalités importantes, républicaines opportunistes et alliées, qui se « partagent » le département : Léon Chiris dans l'arrondissement de Grasse et Alfred Borriglione dans celui de Nice.

Léon Chiris bénéficie d'un capital social et politique important. Petit-neveu du député Maximin Isnard, fils d'un conseiller municipal du Second Empire, il possède et dirige la plus importante maison de parfumerie de Grasse. Sa carrière débute à la fin du Second Empire. Conseiller municipal de Grasse, il est élu conseiller général de St-Auban en 1869 puis, dès la chute de l'Empire, il change de tendance politique et, en octobre 1871, est élu conseiller général républicain modéré de Saint-Auban, poste qu'il occupe jusqu'en 1898, avant de prendre le canton de Coursegoules (1898-1900). Élu député pour la première fois en octobre 1874, membre du centre gauche puis de l'Union républicaine, il le demeure jusqu'en 1882, date à laquelle il devient sénateur jusqu'à sa mort, en 1900⁵.

Alfred Borriglione, pour sa part, ne bénéficie pas du même héritage social, bien qu'il soit le cousin du baron Eugène Roissard de Bellet, riche propriétaire et député conservateur. Avocat, il fait campagne contre le plébiscite de 1870, puis est élu en 1871 conseiller municipal de Nice. La même année, il devient conseiller général de Sospel. Élu député des Alpes-Maritimes en 1876 et inscrit à l'Union républicaine, il le demeure jusqu'en 1894, date à laquelle il entre au Sénat, jusqu'à sa mort en 1902. Il est également maire de Nice de 1878 à 1886⁶.

Les deux hommes présentent des parcours politiques assez semblables : ils commencent leur carrière par des mandats locaux, puis deviennent députés et sont réélus à chaque fois dès le premier tour, parfois sans adversaire, signe de la force du contrôle qu'ils exercent sur leur circonscription. Ils finissent leur carrière au Sénat. Pour chacun d'entre eux, un canton constitue le noyau du fief : Saint-Auban pour Chiris, où il est un important propriétaire, Sospel pour Borriglione, où est implantée sa famille. Chiris comme Borriglione correspondent donc parfaitement au modèle du notable républicain, issu des « nouvelles couches sociales » évoquées par Gambetta. Le premier participe clairement de la République des hommes d'affaires et le second de la République des avocats⁷. Ils dominent par ailleurs leur territoire politique à travers des pratiques similaires.

B : Mécanismes de la domination des fiefs

⁵ COURRIERE Henri, *op. cit.*, p. 1299-1300.

⁶ *Ibid.*, p.1294.

⁷ GARRIGUES Jean, *La République des hommes d'affaires, 1870-1900*, Paris, Aubier, 1997, p. 69-73 ; LE BEGUEC Gilles, *La République des avocats*, Paris, Armand Colin, 2003.

Dès le début de leur carrière, Chiris et Borriglione entretiennent des liens privilégiés avec la presse, les cercles et les comités. Ils sont ainsi copropriétaires du *Petit Niçois*, important quotidien local, membres du Cercle républicain des Alpes-Maritimes et de la Société amicale des Alpes-Maritimes, à Paris. En accédant à des postes élevés au conseil général, ils développent des systèmes de parrainages locaux, semblables à celui mis en place par Armand de Mackau dans l'Orne⁸. Ils patronnent des candidats aux élections locales et, en échange, ils obtiennent le soutien de ces élus lors de leurs propres campagnes. Ce système de parrainage inclut le népotisme : Chiris place son frère et son fils au conseil général, tandis que Borriglione y fait élire ses deux gendres. Parrainages locaux et népotisme leur permettent d'accroître leur domination en contrôlant un vaste réseau d'obligés, indispensable au moment des campagnes électorales et, surtout, lors des congrès qui désignent les candidats.

La construction de leur fief est facilitée par ce que l'on pourrait appeler une certaine « culture de l'arrangement », faite de compromis et d'ententes préalables entre les acteurs politiques. Les candidatures uniques ou quasi-uniques sont en effet très nombreuses, surtout dans l'ancien comté de Nice, et éliminent les possibilités d'alternances. Sur huit scrutins qui se déroulent entre 1876 et 1894, Borriglione est ainsi candidat unique six fois, ce qui indique que les responsables politiques s'entendent entre eux pour éviter toute concurrence. Ces pratiques s'inscrivent en partie dans le cadre des efforts menés par les républicains opportunistes, et notamment par Gambetta, pour organiser plus efficacement le travail électoral et éviter les candidatures multiples⁹. L'ampleur des candidatures uniques et l'absence quasi totale de candidats opposants dépassent cependant largement cet effort de rationalisation des républicains modérés.

Malgré cette impression de jeu joué d'avance, les règles républicaines de désignation des candidats sont toujours respectées : les deux hommes sont désignés par des congrès de délégués républicains, auxquels ils rendent compte de leur mandat, avec lesquels ils élaborent leur programme et qui approuvent leur candidature. Ces procédures, conçues pour montrer que le pouvoir appartient bien aux citoyens et non aux élus¹⁰, tournent ici à un certain formalisme, puisqu'elles désignent toujours le même candidat, parfois la veille du scrutin. Leur persistance montre qu'elles sont indispensables pour conférer une légitimité proprement républicaine aux candidatures. Les deux hommes développent enfin, dans leur profession de foi, des thématiques locales mais aussi nationales. La dimension clientéliste de leur

⁸ PHELIPPEAU Éric, *L'invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République*, Paris, Belin, 2002, p. 266-267.

⁹ GREVY Jérôme, *La République des opportunistes, 1870-1885*, Paris, Perrin, 1998, p. 191-198.

¹⁰ *Ibid.*, p. 197.

domination n'empêche donc ni une réelle politisation du discours, ni l'usage d'arguments nationaux. Elle ne s'oppose pas nécessairement à l'apparition d'une certaine « modernité » politique¹¹.

Par ces pratiques d'alliances et de patronages locaux, mais aussi à l'aide de la presse, des cercles et des comités, les deux hommes parviennent à « tenir » efficacement leur circonscription. Ils peuvent également faire accepter aux électeurs plusieurs candidatures « étrangères » au département à partir de la fin des années 1870.

C : Les « parachutages » et la genèse des bourgs pourris

Trois parachutages ont lieu dans les Alpes-Maritimes entre 1877 et 1882 : le duc Louis Decazes lors de la crise du 16 mai, l'industriel nantais Émile Récipon en 1879 et l'avocat Léon Renault, ancien député de Corbeil, en 1882. Ces hommes présentent plusieurs points communs. Il s'agit en effet toujours de candidats en difficultés, battus ou en passe de l'être dans leur circonscription d'origine. Decazes avaient ainsi peu de chances d'être élu à Libourne¹², Récipon venait de perdre les élections législatives de 1876 et de 1877 dans la circonscription de Châteaubriant¹³ et Renault avait été battu dans sa circonscription de Corbeil en 1881¹⁴. Ils n'ont par ailleurs aucun lien, ou très ténus, avec le département. Les Alpes-Maritimes apparaissent ainsi comme une sorte de « refuge », accueillant les hommes politiques battus ailleurs. Les deux premiers parachutages se produisent dans la circonscription rurale et montagnaise de Puget-Théniers, « bourg pourri » idéal car elle est peu peuplée et les notables y jouent un rôle politique déterminant. Le troisième parachutage a lieu dans la circonscription de Grasse, que Chiris contrôle suffisamment pour pouvoir la transmettre à Renault.

À chaque fois, le candidat parachuté est patronné par une autorité locale, préfet ou détenteur de fief, qui l'accompagne lors de la tournée électorale. Decazes est ainsi soutenu par le préfet, tandis que Récipon et Renault le sont par Chiris et Borriglione¹⁵. La création du bourg pourri est donc indissociable de l'existence des fiefs, dont le patron sert de médiateur entre le candidat, les notables et les électeurs. On voit aussi que les élus républicains reprennent, en les adaptant, les pratiques du préfet de l'Ordre moral. Malgré ces patronages, la candidature est par ailleurs présentée comme émanant des acteurs politiques locaux, notables

¹¹ BRIQUET Jean-Louis, *op. cit.*, p. 6-7.

¹² APP, B/A 1027, rapports du 3 août 1877 et du 26 septembre 1877.

¹³ *Le Phare du Littoral*, 4 novembre 1878.

¹⁴ *Journal de Nice*, 30 septembre-1^{er} octobre 1878.

¹⁵ *Le Phare du Littoral*, 4 octobre 1877 (Decazes) ; *Journal de Nice*, 25 décembre 1878 (Récipon) ; *Le Petit Niçois*, 5 février 1882 (Renault).

ou comités républicains. Des pressions sont ainsi exercées sur les maires de l'arrondissement de Puget-Théniers pour qu'ils demandent à Decazes de se présenter ; la candidature de Récipon est soutenue par le comité républicain de Puget-Théniers¹⁶ et celle de Renault lui est officiellement proposée par les délégués républicains de Vence et de Cagnes¹⁷. On retrouve ici le formalisme républicain déjà évoqué, qui permet cette fois de normaliser et de légitimer les candidatures extérieures, en les faisant apparaître comme émanant du corps électoral. Lors de la campagne, le candidat insiste sur les « services » qu'il peut rendre à la circonscription, grâce à son influence et à son entourage¹⁸. Cela lui permet de convaincre les électeurs qu'il peut leur être utile, tout en éliminant les notables ou candidats adverses, qui ne bénéficient pas des mêmes ressources.

Ces candidats parachutés ne s'enracinent cependant pas. L'élection de Decazes est en effet rapidement invalidée, Récipon parvient à se faire élire député en Ille-et-Vilaine en 1885 et Renault devient sénateur la même année. Le bourg pourri, dans cette configuration, sert donc de simple refuge provisoire, susceptible d'offrir à certains hommes politiques une occasion de rebondir plus tard et ailleurs. Il ne devient pas un nouveau fief et ne constitue pas un territoire politique autonome. Ces parachutages doivent en outre être mis en relation avec le perfectionnement des techniques électorales des partis à l'échelle nationale : ce sont en effet ses partisans qui ont l'idée de présenter Decazes à Puget-Théniers plutôt qu'à Libourne¹⁹. Récipon et Renault, pour leur part, sont deux républicains modérés bien intégrés au parti²⁰ et leur parachutage montre les efforts de coordination de celui-ci à l'échelle nationale²¹. L'élection de ces hommes montre ainsi, d'une certaine manière, que le département est bien intégré au système électoral et politique national, malgré l'intégration tardive du comté de Nice à la France.

II : Du bourg pourri au fief ?

A : Deux parcours atypiques : Raphaël Bischoffsheim et Maurice Rouvier

¹⁶ *Journal de Nice*, 25 décembre 1878.

¹⁷ *Le Petit Niçois*, 5 février 1882.

¹⁸ *Le Petit Niçois*, 21 février 1882 (Renault).

¹⁹ APP, B/A 1027, rapport du 3 août 1877.

²⁰ En 1876, Récipon a donné 50 000 francs à une souscription pour patronner les candidats républicains des Alpes-Maritimes aux élections sénatoriales (*Le Phare du Littoral*, 4 novembre 1878). Renault, membre du centre gauche, a été élu député de Corbeil en 1876 et, en 1878, il a défendu Borriglione lors d'un procès pour diffamation (*Journal de Nice*, 30 septembre-1^{er} octobre 1878).

²¹ GREVY Jérôme, *op. cit.*, p. 200.

Si Chiris et Borriglione incarnent l'archétype du « patron » de fief électoral, un nouveau type de parcours apparaît au cours des années 1880. Raphaël Bischoffsheim et Maurice Rouvier présentent en effet une trajectoire particulière puisque, étrangers au département, ils parviennent à s'y faire élire et réélire durablement.

Raphaël Bischoffsheim est un riche banquier d'origine hollandaise, naturalisé français en 1880, et de confession juive. Installé à Nice vers 1878, il devient un important propriétaire dans le département. Les causes de son engagement en politique demeurent inconnues et sa carrière politique est heurtée. Élu en 1881 dans la circonscription de Nice-campagne, il se présente en 1885 sur la liste opposée à celle de Borriglione et est battu. En 1889, il est désigné pour se présenter dans la circonscription de Nice-ville, contre le candidat boulangiste Flaminius Raiberti²². Bischoffsheim est élu de justesse, mais son élection est invalidée pour corruption et achats de voix²³. En 1893, il parvient néanmoins à se faire élire dans la circonscription de Puget-Thénières face au député sortant Arthur Malausséna²⁴. Réélu dans la même circonscription en 1898 et en 1902, il est battu en 1906, quelques jours avant sa mort²⁵.

Maurice Rouvier présente un parcours a priori plus classique de « parachuté ». Battu au premier tour des élections législatives de 1885 dans sa circonscription des Bouches-du-Rhône, il est élu au second tour dans les Alpes-Maritimes, avec le soutien de Borriglione. Il parvient ensuite à se faire élire au Conseil général en 1886 et en devient président en 1889. La même année, il est élu député de la circonscription de Grasse et le demeure jusqu'en 1903, date à laquelle il devient sénateur. Il le reste jusqu'à sa mort, en 1911²⁶. Les deux hommes présentent donc des parcours et des profils sensiblement différents. Ils parviennent cependant tous deux à s'inscrire durablement dans le paysage politique départemental, grâce à des stratégies d'enracinement.

B : Stratégies d'enracinement

Les stratégies mises en œuvre par les deux hommes sont différentes mais aboutissent à des résultats semblables. Raphaël Bischoffsheim utilise largement son immense fortune en faisant de nombreux dons aux communes²⁷. Il revendique ces pratiques comme étant de l'évergétisme. En 1885, face aux accusations de corruption, il répond ainsi qu'il ne peut

²² *Le Phare du Littoral*, 10 septembre 1889.

²³ *Le Petit Niçois*, 22 janvier 1890.

²⁴ *L'Écho de la Montagne*, 27 août 1893.

²⁵ COURRIERE Henri, *op. cit.*, p. 1292-1293.

²⁶ *Ibid.*, p. 1344-1345.

²⁷ Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 1 M 466, rapport du maire de St-Blaise au préfet, 15 juillet 1885.

résister aux « pauvres instituteurs » qui lui demandent des vêtements et des livres²⁸. Lors de l'examen de son élection en 1890, il reconnaît avoir dépensé 135 000 francs pour sa campagne et déclare qu'il est « libre de dépenser son argent » comme il l'entend²⁹. Il s'agit donc bien d'un rapport de clientèle : « l'échange, entre un élu et ses électeurs, de faveurs et de services contre des votes et des soutiens politiques »³⁰. Le « bon élu » est, comme en Corse, celui qui « rend des services »³¹.

Bischoffsheim entretient en revanche peu de liens avec les élus locaux. Il ne parvient pas à se faire élire au conseil général et, en 1893, il est soutenu par un seul de ses membres³². En revanche, comme Chiris et Borriglione, il est membre de nombreux cercles et à partir de 1893, il est soutenu par un journal créé pour les élections et qu'il subventionne³³. Bischoffsheim utilise donc sa fortune pour se créer une clientèle, ce qui lui permet de se passer des habituels réseaux notabiliaires locaux, au point qu'en 1893 il parvient à battre le candidat qui était soutenu par ceux-ci. Par ce nouveau type de clientélisme, Bischoffsheim parvient à « tenir » sa circonscription, mais on ne peut véritablement qualifier celle-ci de fief : il ne parvient pas à se faire élire conseiller général, ne patronne aucun élu local et ne lègue pas son territoire.

Les pratiques politiques de Rouvier sont plus ordinaires, mais néanmoins efficaces. Il bénéficie du soutien de Chiris et de Borriglione et s'efforce de ne pas s'opposer frontalement aux élus locaux. En 1886, d'abord tenté par le canton de Puget-Théniers, il hésite devant le refus du conseiller sortant de se désister³⁴. À la suite de décès opportun du conseiller général de Breil, il décide de se présenter dans ce canton et y est élu³⁵. Rouvier exerce par ailleurs son mandat de façon assez distante : il inaugure les monuments et fait des discours lors des 14 juillet, mais il ne patronne pas de candidat lors des élections municipales ou cantonales, ce qui n'empêche pas ses adversaires de l'accuser de diriger le département de façon occulte. Sa proximité avec de nombreux membres des différents gouvernements, comme son alliance avec Léon Chiris sont ses principaux moyens d'influences. Rouvier, de fait, relaie et complète l'influence de Chiris : le second apporte le soutien des élus locaux tandis que le premier utilise son envergure nationale. Ils forment ainsi une sorte de binôme, qui domine fortement la circonscription de Grasse.

²⁸ *L'Éclair du Littoral*, 14 septembre 1885.

²⁹ *Le Petit Niçois*, 22 janvier 1890.

³⁰ BRIQUET Jean-Louis, *op. cit.*, p. 13.

³¹ *Ibid.*, p. 19.

³² *Le Réveil de la Montagne*, 10 août 1893.

³³ *Le Réveil de la Montagne*, 22 juillet 1893.

³⁴ Arch. dép des Alpes-Maritimes, 3 M 207, rapport du sous-préfet de Puget-Théniers au préfet, 22 juillet 1886.

³⁵ *Le Petit Niçois*, 25 juillet 1886, 30 juillet 1886.

Aucun des deux hommes n'est véritablement patron d'un « fief », comme le sont Chiris et Borriglione, mais ils parviennent néanmoins à se faire réélire, le plus souvent au premier tour, parfois sans concurrent. Ils sont donc bien parvenus à instaurer un nouveau type de domination, fondée sur l'argent ou sur l'insertion dans les réseaux politiques nationaux, et moins sur l'entregent, les notabilités ou les réseaux locaux. Les parcours de Bischoffsheim et de Rouvier montrent ainsi, au cours des années 1880, une inflexion du modèle du fief et de ses dépendances, qui est d'ailleurs de plus en plus contesté.

III : Remises en cause et recompositions des fiefs

A : Les premières contestations

Les remises en cause de la domination de Chiris et de Borriglione prennent leur essor dans les années 1880. Émanant d'anciens bonapartistes, de radicaux et de républicains modérés anti-opportunistes, elles s'appuient sur de nouveaux journaux et se manifestent sous la forme de cinq accusations. Les délégués républicains, qui désignent les candidats lors des congrès, seraient tout d'abord « inféodés » aux deux hommes, ce qui remet en cause la légitimité de leur candidature, comme celle de leur patronage³⁶. Des agents électoraux seraient par ailleurs employés pour « encadrer le vote » lors des élections, rendant ainsi illusoire la liberté des suffrages³⁷. De l'argent serait distribué aux électeurs³⁸. La « réputation » et « l'honneur » du département serait gravement compromises par les parachutages³⁹. Des pressions, enfin, seraient exercées sur certains électeurs : par sa parfumerie, Chiris contrôlerait en effet les horticulteurs de sa circonscription, en fixant le prix d'achat des fleurs⁴⁰. Ces accusations participent de la construction d'une norme plus exigeante du vote au cours des années 1880-1914⁴¹. Relayées par une nouvelle presse très offensive, elles remettent en cause le caractère républicain de la domination de Chiris et de Borriglione et montrent une augmentation du nombre de mécontents, exclus du « système » opportuniste départemental, dont la domination est jugée désormais excessive.

³⁶ *Le Petit Niçois*, 3 août 1881.

³⁷ PILATTE Léon, *A M. Alfred Borriglione, Député, Conseiller Général, Maire de Nice*, Nice, 1881, p. 9. L'auteur dénonce l'utilisation d'une « troupe organisée en vue des élections », à laquelle la presse donne plus tard le surnom de « Turcos ».

³⁸ *Le Phare du Littoral*, 9 août 1881.

³⁹ *Le Courrier de Nice*, 10 février 1882. Nice est alors fréquemment comparée à une prostituée.

⁴⁰ *Le Progrès de Nice*, 24 février 1882.

⁴¹ Cf. OFFERLE Michel, « Voter », in DUCLERT Vincent, PROCHASSON Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 1138.

L'offensive contre les deux hommes est particulièrement vive lors des élections de 1885. Le scrutin se solde par la victoire des opportunistes, mais Borriglione connaît presque aussitôt de lourdes défaites : il perd la mairie de Nice en 1886 et préfère choisir la circonscription de Nice-campagne pour se présenter en 1889. Borriglione est donc chassé de la ville de Nice, qui cesse d'être son fief et se replie dans l'arrière-pays, où se trouve le noyau de son fief, Sospel. Les excès du patronage de Borriglione, de plus en plus fortement dénoncé, comme une meilleure structuration du parti adverse, appuyé désormais par un quotidien, expliquent ce changement majeur, signe de l'essoufflement du système opportuniste à partir du milieu des années 1880. Ces contestations croissantes marquent un début de recomposition des dominations électorales, qui prend son essor lors des années 1890.

B : Émergence d'un nouveau type de fief et nouvel équilibre

La remise en cause du système des fiefs à la fin des années 1880 prend tout d'abord l'allure de deux duels successifs. Lors des élections de 1889, Bischoffsheim est désigné comme seul candidat républicain pour affronter le boulangiste Flaminius Raiberti. Il l'emporte, mais le scrutin est annulé pour achats de voix. Lors du second duel, en 1890, Borriglione se présente contre Raiberti, qui a abandonné le boulangisme, mais l'ancien maire est battu et doit se faire réélire dans la circonscription de Nice-campagne. Raiberti demeure ensuite député de Nice-ville jusqu'en 1922, date à laquelle il devient sénateur.

Raiberti, avocat niçois, propriétaire d'une importante fortune⁴², met en place un nouveau système politique au cours des années 1890⁴³. Contrairement à Chiris et à Borriglione, il ne cumule pas les mandats et ne devient conseiller général de Contes qu'en 1901. Il intervient en revanche dans la vie politique municipale de Nice, en tant que député, et renforce ainsi son ancrage dans la ville. De 1890 à 1896, il soutient la municipalité, qui le soutient en retour⁴⁴. Raiberti fonde donc une domination politique plus restreinte géographiquement, reposant sur un réseau d'alliances beaucoup plus modeste. Il ne cherche pas à dominer l'ensemble de l'ancien comté de Nice et ne noue pas d'alliance avec un autre député du département, du moins dans un premier temps.

Raiberti emploie par ailleurs un discours très « localiste », qui s'articule à ses stratégies politiques d'implantation à Nice. Il se présente non comme le représentant d'une

⁴² PHELIPPEAU Éric, *op. cit.*, p. 28, p. 293.

⁴³ BASSO Jacques, *op. cit.*, p. 227-236 ; BELLON Christophe, « Entre tradition politique localiste et carrière nationale, l'exemple de baron Flaminius Raiberti », *Recherches Régionales. Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, 2005, n° 177, p. 31-48 ; COURRIERE Henri, *op. cit.*, p. 1339.

⁴⁴ *L'Éclair de Nice*, 14 mars 1890.

tendance politique, mais comme celui de la ville toute entière, chargé de défendre ses intérêts⁴⁵. Il condamne fermement le cumul des mandats, les « candidatures exotiques » et les « nomades de la politiques » sources, selon lui, de corruption⁴⁶. Il insiste enfin sur le fait qu'il a mis fin aux achats de suffrages et restauré ainsi la réputation de la ville. Raiberti développe donc un discours de victimisation et d'incarnation de la ville, qui s'articule parfaitement à sa stratégie de « recentrage » sur la cité et d'isolement de celle-ci par rapport au reste du département.

Raiberti met ainsi en place une forme inédite de domination et un nouvel équilibre, ou partage du territoire, s'instaure. En 1893, il est le seul candidat à se présenter dans la circonscription de Nice-ville, Borriglione étant seul candidat dans celle de Nice-campagne. En 1898, Raiberti est élu dès le premier tour, sans concurrent sérieux. La circonscription de Nice-ville est donc passée d'une domination à une autre, moins pesante, Raiberti prenant soin de ne pas cumuler le mandat de maire avec celui de député.

Conclusion

Les Alpes-Maritimes voient donc se succéder, en une trentaine d'années, plusieurs types de dominations qui, parfois, se chevauchent et cohabitent. Du milieu des années 1870 à celui des années 1880, le département est clairement dominé par le « tandem » Chiris-Borriglione, qui instaure un premier système départemental : les liens avec les élus locaux sont forts, chacun dispose d'un « noyau de fief », le cumul des mandats est la règle, les bourgs pourris servent de refuge provisoire aux élus parachutés patronnés par les deux hommes et la presque totalité du département est sous contrôle. Les années 1880 sont marquées par l'apparition de figures « hybrides » de domination, avec Bischoffsheim et Rouvier, qui sont étrangers au département. Les liens avec les élus locaux sont faibles, les députés ne disposent pas de « noyau de fief », la domination est plus restreinte géographiquement, puisque cantonnée à une seule circonscription, et les ressources mobilisées sont différentes du schéma précédent (l'argent pour Bischoffsheim, l'envergure nationale pour Rouvier). Les années 1890 se caractérisent enfin par un double phénomène : tandis que l'autorité de Chiris et de Rouvier dans l'arrondissement de Grasse perdure, celle de Borriglione connaît un fort émiettement dans l'ancien comté de Nice. Bischoffsheim s'installe dans la circonscription de Puget-Théniers et Raiberti dans celle de Nice-ville, contraignant Borriglione à se replier dans celle de Nice-campagne. Raiberti instaure un nouveau type de domination, plus restreinte

⁴⁵ *L'Étendard Niçois*, 12 mars 1890 ; *L'Éclaireur de Nice*, 29 avril 1898.

⁴⁶ *L'Étendard Niçois*, 14 mars 1890, 23 mars 1890.

géographiquement et moins pesante (pas de cumul des mandats, fin des scandales de corruption et des Turcos). L'élection de Bischoffsheim marque, par ailleurs, une certaine émancipation des électeurs par rapport aux notables locaux.

Expliquer l'importance du phénomène des fiefs et des bourgs-pourris dans les Alpes-Maritimes demeure malaisé. Plusieurs hypothèses peuvent néanmoins être avancées. Le département est, en majorité, rural et montagneux. Dès lors, comme en Corse⁴⁷ ou dans le Vaucluse⁴⁸, on peut comprendre que les populations rurales aient été sensibles aux services, individuels ou collectifs, rendus par les députés. La persistance des systèmes notabiliaires s'explique ainsi par les caractéristiques économiques et sociales du département. C'est d'ailleurs dans les villes que ce système est le plus durement contesté.

La dimension politique du phénomène, cependant, ne doit pas être écartée. L'électorat du département se caractérise en effet par son aspect monolithique, majoritairement favorable au centre gauche et aux républicains modérés. Il vote donc massivement pour les candidats de cette tendance, dès lors qu'ils ne sont pas divisés, ce qui rend les alternances difficiles. L'importance des fiefs, et de leurs corolaires que sont les bourgs-pourris, provient ainsi, à la fois, de la tendance politique majoritaire des populations, de la bonne organisation du parti républicain modéré et de l'efficacité des stratégies clientélares mises en œuvre par ses représentants pour se maintenir au pouvoir. Leur remise en cause et leurs mutations sont dues aux excès du clientélisme, à l'augmentation du nombre d'exclus du système, à l'essor des républicains non-opportunistes, aux progrès de la presse et, enfin, à l'évolution de l'attitude de l'État, moins tolérant qu'auparavant vis-à-vis des pressions et des achats de voix.

⁴⁷ BRIQUET Jean-Louis, *op. cit.*

⁴⁸ MONIER Frédéric, *op. cit.*